

## Compte rendu Groupe de suivi du comité des jeunes - 10/09/2024

<b>Présents</b>		
<p>Jessica BOURGEOIS (Educatrice Pôle enfance – UTAS La Souterraine) Cécile DAUDONNET (Directrice DEFJ) Estelle GOIX (Responsable ODPE 23)</p>	<p>Julie LATHIERE (Psychologue Pôle enfance – UTAS de Guéret) Audrey LECHIFFLART (Animatrice du comité des jeunes – PEP23) Nathalie MARMIER-GIRAUD (Chef de service - UTAS de Bourgneuf)</p>	<p>Fabien REDON (Chef de service Maison d'enfants de Bosgenet) Didier TESTA (Animateur du comité des jeunes – Polaris Formation)</p>
<b>Excusés</b>		
<p>Perrine CARREAU (Assistant socio-éducatif enfance famille - SAAF) Laurence CHEVREUX (Vice-Présidente chargée de l'enfance, de la famille et de la santé) Sandrine DA ROCHA (Assistant socio-éducatif enfance famille – SAAF)</p>	<p>Anna GHITALLA (Directrice Association PEP23) Laurent VISTE (Chef de service ASE)</p>	

<b>Date prévisionnelle de la prochaine réunion</b>
<b>A caler</b>

### **Résumé :**

Présentation du fonctionnement du comité des jeunes par Audrey LECHIFFLART et Didier TESTA en tant que co-animateurs de celui-ci

### **Point n°1 : Constitution du groupe**

Le comité des jeunes a redémarré, en avril 2024, avec un petit groupe de 5-6 jeunes encore engagés dans le comité.

Pour permettre la dynamique du groupe, la question d'intégrer de nouveaux jeunes s'est posée. Plusieurs rencontres ont donc eu lieu avec les jeunes de la MECS de Bosgenet, du CDEF, des assistants familiaux et des lieux de vie. Les jeunes étaient plutôt réceptifs aux échanges lors de ces rencontres.

Suite à ces rencontres, 13 jeunes sont venus à la réunion du comité des jeunes du 08/07, ce qui a permis une bonne dynamique de groupe. Ce qui n'a pas été le cas avec la réunion fin août avec la présence seulement de 5 jeunes. La date de la réunion a, en effet, interféré avec d'autres sorties prévues par les établissements.

Sur le groupe actuel, les jeunes ont entre 10 et 17 ans ½.

Pour les animateurs, un groupe de 13 jeunes maximum à gérer est suffisant, surtout avec les plus petits dont la concentration est plus difficile. Les adolescents restent dans la « bonne humeur ». Ils sont dans une démarche volontaire de leur part. Ils parlent assez librement de leurs parcours, de leur histoire, même s'il faut parfois les inciter à s'exprimer. Chaque jeune est respectueux du groupe et ils font preuve de savoir-vivre. Ils distinguent bien entre leur participation dans le comité des jeunes et leurs parcours à l'ASE. La libre expression des jeunes est aussi facilitée par des animateurs détachés de l'institution. Les jeunes ne remettent pas en cause leur placement mais ce qu'ils vivent mal, c'est le turn-over avec les référents.

Un groupe Whatsapp (animateurs et jeunes) a été créé.

### **Point n°2 : Fréquence et lieu des réunions**

Le comité a décidé de changer les périodes de rencontre (auparavant 1 mercredi après-midi tous les 2 mois) et de faire 1 journée complète à chaque vacance scolaire (10h00-16h30).

Les convocations officielles sont envoyées, par mail, aux institutions et assistants familiaux, par la Responsable ODPE. Elle a peu ou pas de retour sur la présence des jeunes, ce qui rend difficile la logistique, mais aussi la gestion du groupe pour les animateurs.

Pour permettre aux établissements et aux assistants familiaux de bloquer les dates à l'avance, il est proposé de caler les 2 prochains comités qui se réuniront le 31/10/24 et le 03/01/25. Les convocations pour les 14 jeunes inscrits seront envoyées par la Responsable ODPE. Le Conseil départemental prendra en charge les repas pour les animateurs et les jeunes.

Il est rappelé l'importance de confirmer la présence des jeunes à la Responsable ODPE, mais aussi d'informer de leur absence s'ils devaient être présents.

Les animateurs demandent aussi d'avoir une personne référente pour accompagner les jeunes et venir les chercher à la fin du comité.

Pour la MECS de Bosgenet, les mails seront à envoyés à Arnaud AMESLANT, en copie Fabien REDON. Pour le seul jeune MNA, il faut continuer à envoyer à Laura CAILLAUD. Le Chef de service veillera à faire retour de la présence des jeunes et qu'il y ait bien un référent à la fin de la réunion du comité des jeunes.

Les animateurs présenteront le fonctionnement du comité des jeunes à la prochaine réunion des assistants familiaux du 17/10 et à la réunion de services du 19/11.

Concernant les salles, les jeunes n'ont aucun souci à venir dans les locaux de l'ASE.

### **Point n°3 : Travaux en cours**

Lors de la réunion du 08/07, 2 groupes ont été constitués pour :

- La réalisation d'un livret-ressource sur la protection de l'enfance ;
- La constitution d'une bibliothèque virtuelle sur la protection de l'enfance.

Le matin, le groupe se réunit au complet, pour échanger sur des thématiques, et l'après-midi, chaque groupe travaille sur l'un ou l'autre des thèmes.

Il pourrait être aussi envisagé d'ouvrir le comité à d'autres jeunes sur des thématiques précises et de prévoir une nouvelle rencontre avec le juge des enfants.

Un travail sur la forme du guide pourrait se faire avec le service communication et le comité. Selon l'avancée, ce guide pourra être présenté à la prochaine conférence du 23/01/25.

Les comptes rendus des comités des jeunes faits pas les animateurs ont été transmis aux membres du groupe de suivi.